

Avis de constitution

SOCIETE « CLEAN EXPRESS » en abrégé « CLEANEX »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU derrière le terrain SOTRA lot 3431 Ilot 299, Lot 3431, Ilot 299

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLEAN EXPRESS » en abrégé « CLEANEX »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE : Nettoyage et entretien.

- Désinfection et désinsectisation
 - Nettoyage spécialisé.
 - Entretien des espaces verts.
 - Approvisionnements en consommables de produits de nettoyage.
 - Nettoyage à sec et pressing.
 - Nettoyage général.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU derrière
le terrain SOTRA lot 3431 Ilot 299, Lot 3431, Ilot 299

Dirigeant(s) M FOFANA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09895 du 27/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59069/GTCA/RC/2024 du 27/09/2024

